

Aussi, les députés pourraient et devraient être leur premier contact sur ce chapitre. Ils pourraient leur donner un aperçu des programmes gouvernementaux et aider les entreprises et les organismes locaux à accéder plus facilement au système de subventions. Je les encourage donc tous, quelle que soit leur allégeance politique, à faire valoir à leurs électeurs qu'ils sont aussi une source de renseignements sur les subventions en matière de développement économique local.

* * *

● (1405)

LES PÊCHES

L'AIDE ET LES PERMIS ACCORDÉS AUX GRANDES ENTREPRISES—L'INCIDENCE SUR LES PÊCHEURS CÔTIERS

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, les décisions du gouvernement vont ruiner l'industrie de la pêche de la région de l'Atlantique. Les pêcheurs côtiers et les petites usines de transformation vont bientôt disparaître si le gouvernement continue de faire la part belle aux grandes compagnies au détriment des petits exploitants côtiers.

Voici quelques exemples des décisions du gouvernement. Il a accordé 105 millions de dollars à Fisheries Products International de Terre-Neuve sans aucune garantie qu'elle ne fermerait pas d'usines de transformation. Il a accordé un permis de pêche hauturière au groupe Nordick après que ce dernier eut payé des démarcheurs pour acheter une audience avec le ministre. Il a octroyé trois permis d'exploitation de chalutiers-usines. Il a accordé à la National Sea Products la permission d'augmenter la longueur de six de ses chalutiers. Il a congédié de son poste de sous-ministre M. Art May, un homme qui comprenait et respectait les pêcheurs côtiers. Le programme de gestion du poisson de fond de 1986 a réduit les quotas de pêche côtière et augmenté ceux de la pêche hauturière.

Ces exemples démontrent bien le préjugé du gouvernement en faveur de la grande entreprise. S'il compte sur les petites entreprises pour créer les emplois de demain, il ne doit pas négliger l'industrie de la pêche de l'Atlantique qui est source de centaines d'emplois. Les pêcheurs côtiers et les usines de transformation établies sur la côte sont autant de petites entreprises. Elles risquent cependant de disparaître à cause des décisions du gouvernement. Le programme de gestion du poisson de fond de 1986 en témoigne. Les petits exploitants locaux de la pêche côtière se font avaler par les grandes entreprises de pêche.

J'exhorte le gouvernement à redistribuer immédiatement les quotas. Les pêcheurs côtiers veulent leur juste part.

* * *

LE TOURISME

LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE DU GOUVERNEMENT DESTINÉE À VANTER LES ASPECTS MULTICULTURELS DU PAYS

M. Ken James (Sarnia-Lambton): Monsieur le Président, je suis heureux de signaler que le ministre d'État chargé du Tourisme (M. Murta), le ministre des Communications (M.

Article 22 du Règlement

Masse) et le ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Jelinek), ont annoncé dernièrement une série d'initiatives en faveur du tourisme et des entreprises culturelles. Cette annonce découle d'une entente intervenue après des mois de consultations.

Le gouvernement reconnaît ainsi que la grande variété de nos manifestations culturelles constitue une attraction touristique. Au nombre des priorités du gouvernement figurent le multiculturalisme, le tourisme et la culture.

A preuve, les trois ministères verseront conjointement plus de un million de dollars pour mettre en branle des projets témoin. Ces projets visent à mesurer l'incidence touristique de certaines manifestations culturelles et multiculturelles qui feront l'objet d'une campagne publicitaire aux États-Unis.

En outre, les trois ministres présideront une conférence nationale sur le tourisme et la culture à l'automne de 1986. Aux responsables du Tourisme, du Multiculturalisme et des Communications, et aux ministres eux-mêmes, je dis: Beau travail!

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LA NOUVELLE POLITIQUE LAITIÈRE

M. Maurice Tremblay (Lotbinière): Monsieur le Président, comme on le sait, l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Wise) a annoncé hier la nouvelle politique laitière à long terme de notre parti, ce qui signifie un engagement formel à long terme du gouvernement fédéral envers ce secteur fort important de l'économie globale du Canada.

Quant à moi, je me réjouis de l'annonce de cette mesure, étant donné d'abord ses conséquences directes pour ma circonscription qui dépend essentiellement de la production laitière et, davantage, parce qu'il s'agit d'une autre promesse au cours de la dernière campagne électorale réalisée par notre gouvernement.

Qu'on se souvienne de l'indifférence la plus totale du parti libéral face aux besoins des agriculteurs du Canada, alors qu'ils étaient en fonction: diminution du nombre des fermes de 12 p. 100; déclin de la population agricole de 2,5 p. 100; augmentation des faillites agricoles de 800 p. 100; augmentation vertigineuse du taux d'intérêt et aussi augmentation des frais d'exploitation de près de 400 p. 100.

Cette décision de notre gouvernement, par le biais du ministère de l'Agriculture, va injecter dans l'économie agricole plus de un milliard et demi de dollars au cours des cinq prochaines années, ce qui donnera enfin à l'industrie laitière une stabilité qu'elle n'a pas connue depuis 1980.

Il s'agit donc là, monsieur le Président, d'une autre manifestation du souci constant de notre gouvernement envers les producteurs agricoles de ce beau pays.